



AMOPA
Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

PRIX national 2025-2026

“Nous, jeunes Européens”

*We, the European youth...
Nosotros, jóvenes de Europa...
Wir, junge Europäer...*

classes de 2de, 1ère et terminale

projet

plaidoirie filmée
entre 3 et 5 minutes

sujet

Vous vivez en Europe, communauté de 27 pays. Comme jeune Européen ou Européenne, vous l'observez et probablement la jugez. Au-delà de sa diversité culturelle et linguistique votre point de vue vous a peut-être déjà amené à vous interroger et vous dire : “Et si...”

Ce “Et si...” est probablement le fruit d'un regard différent qui vous a conduit à réfléchir à une ou plusieurs modifications, à des leviers de progrès, à un projet ou une action qui seraient, selon vous, indispensables à son évolution. **Si vous deviez plaider en faveur d'un ou plusieurs changements, quels seraient-ils ?**

modalités

Vous êtes libre de choisir le thème, l'axe prioritaire que vous souhaitez défendre : économique, politique, social, humain. La langue choisie sera l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

Les modalités d'envoi des enregistrements et l'autorisation de droit à l'image et à la voix seront communiquées aux classes pré-inscrites.

Un jury se réunira et retiendra les trois meilleures plaidoiries qui seront récompensées pour la qualité de l'expression en langue étrangère, de l'argumentation et de la force de conviction de l'élève. Le jury prendra en compte le niveau de classe pour établir le palmarès. Les lauréats du premier prix national seront invités à la remise des prix solennelle à Paris.

dates

La fiche de préinscription renseignée doit être envoyée à l'adresse ci-dessous impérativement pour le **2 novembre 2025**.

Le **9 février 2026** : envoi des enregistrements. Les modalités seront précisées aux pré-inscrits.

contact

nousjeunes europeens.amopa@gmail.com

Mettre en valeur et révéler les talents des élèves



Fiche de préinscription

pour la classe

2025-2026

“*Nous, Jeunes Européens*”

Choix de la langue de la plaidoirie :
allemand, anglais, espagnol

entourer la langue choisie

Niveau de formation (seconde, 1ère ou Terminale)	
Section européenne ou autre	
Nom de l'établissement scolaire	
Adresse postale de l'établissement	
Téléphone	
Adresse mail de l'établissement	
Nom, prénom du chef d'établissement	
Mail professionnel	
Nom, prénom de l'enseignant-e	
Mail professionnel	
Signature de l'enseignant-e	

*La fiche d'inscription de l'élève sera envoyée ultérieurement avec l'enregistrement
et comportera les renseignements précis sur l'élève et sa signature*

RÈGLEMENT DU CONCOURS

« NOUS JEUNES EUROPÉENS »

Article 1

Le concours « *Nous Jeunes Européens* » a pour objectifs d'encourager l'expression citoyenne de jeunes acteurs souhaitant défendre un point de vue européen comme vecteur de développement universel et solidaire, de favoriser la pratique orale des langues vivantes et de valoriser la conscience européenne dans le cadre d'une plaidoirie lycéenne.

Article 2

Peuvent se présenter au concours les élèves inscrits dans un établissement scolaire en classe de seconde, première ou terminale. Deux élèves maximum par classe d'un même établissement peuvent concourir. La plaidoirie doit être individuelle.

Article 3

En fonction des compétences et affinités de chaque candidat, cette prestation sera effectuée dans l'une des trois langues suivantes : *anglais, allemand ou espagnol*.

Article 4

Le professeur accompagnateur enregistrera sur support vidéo la plaidoirie de l'élève candidat. La durée de celle-ci doit être comprise entre 3 et 5 mn. Le principe général de cette plaidoirie est développé dans l'affiche de présentation du concours.

Article 5

Cette prestation individuelle permettra au jury d'apprécier, en particulier :

- La capacité linguistique, la fluidité, l'aisance orale et la spontanéité.
- La pertinence du thème abordé et la qualité de sa présentation.
- La capacité à structurer et à étayer l'argumentation développée.

- La force de conviction.
- La connaissance du fonctionnement de l'Europe.

Article 6

La fiche de préinscription de la classe sera renseignée et envoyée par le professeur à l'adresse pour **le 2 novembre 2025** (date limite d'envoi)

nousjeuneseuropeensamopa@gmail.com

- L'enregistrement vidéo de la plaidoirie de l'élève sera accompagné d'une fiche d'inscription de l'élève et d'une autorisation de droit à l'image et à la voix. Le tout sera envoyé impérativement pour la date du **9 février 2026**. Les modalités d'enregistrement et d'envoi seront précisées après la réception de la préinscription.
- Les jurys départementaux enverront au national un enregistrement dans chaque langue qu'ils jugeront répondre au mieux aux critères d'évaluation.

Article 7

Le jury national sélectionnera les trois meilleures plaidoiries. Les résultats seront ensuite transmis pour information aux sections AMOPA départementales, aux établissements scolaires et seront publiés sur le site national.

Article 8

Les vidéos des lauréats nationaux seront mises en ligne sur le site de l'AMOPA nationale. Les lauréats nationaux recevront une récompense.